

bons du chemin, se trouvent dans une position différente. Ils ne retirent rien, à moins qu'ils n'aient leurs capitaux en sûreté, et que les intérêts nè leur soient payés. Le bon sens et la justice s'accordent à dire que dès qu'ils encourrent la plus grande partie du risque, ils devraient ~~en~~ retirer les profits. En dépit de l'aide en boni et des avances du Gouvernement, le plus grand nombre des chemins de fer qui ne sont pas à la rigueur des ouvrages publics sous le contrôle national, n'auraient jamais eu de commencement réel sans le secours de fonds particuliers. Supposons que, complètement épuisés, ils eussent été mis forcément en vente et vendus pour ce qu'ils pourraient rapporter, il n'y aurait aucun doute qu'il ne fût raisonnable et convenable que les acheteurs n'exerçassent sur eux une influence contrôlante en autant que pourraient le permettre les engagements antérieurs des promoteurs. Ils ne pourraient qu'acheter ce que l'autre aurait en vente, et si la propriété avait été grevée de certaines conditions à l'égard des taux du fret, et l'expédition de trains à passagers à certains temps et à certains prix du passage, par conséquent les acheteurs seraient liés par ces conditions précisément de la même manière que l'étaient les premiers gérants et directeurs. Que sont donc des porteurs de bons de chemins de fer dans bien des cas, si ce n'est des personnages occupant une position analogue à celle d'acheteurs, sous un contrat de vente ? Et qui a le droit de s'opposer à ce qu'ils occupent une telle position et exercent une telle influence; sinon ceux qui sont prêts, dans l'intérêt public, à acheter leurs réclamations et à leur permettre de profiter de l'entreprise aussi bien que les autres qui ont contribué à son exécution ? Ceux qui donnent des boni ont tout ce qu'ils exigent quand la ligne est en voie d'exploitation, et transporte leurs effets, et concourt à faire le développement de leur district. Le Gouvernement a tout ce qu'il désire quand le pays est avantagé. Que retirent les actionnaires et porteurs de bons ? Le risque de perdre les fonds qu'ils y ont placés ou la chance de